

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Objectifs

Identifier les spécificités de l'assurance Dommages-Ouvrage, de sa souscription à la mobilisation de ses garanties.

Public

Professionnels de l'assurance, professionnels de l'immobilier ou de la construction amenés à traiter les problématiques assurancielles, et notamment à participer aux expertises amiables.

Prérequis

Connaître les phases d'un chantier.

Programme

I – le cadre juridique entourant l'Assurance DO

- A- Les apports de la loi Spinetta
- B- Les précisions apportées par l'ordonnance du 8 juin 2005
- C- Les ouvrages soumis
- D- Les personnes assujetties
- E- La Réception de l'ouvrage

II- les conditions de souscription de l'Assurance DO

- A- Les conditions imposées par les clauses-types
focus sur l'Attestation d'assurance DO
- B- Les ouvrages > à 15 M €
- C- La garantie de parfait achèvement
- D- La garantie de bon fonctionnement
focus sur la technique non courante

III- la mise en jeu de l'Assurance DO

- A- La procédure de gestion des sinistres
La convention CRAC
le formalisme de la déclaration
Expertise, chiffrage et indemnisation des désordres
focus sur la gestion du recours
- B- l'avenant n°1

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

cas pratiques
mise en situation
quiz

Modalités



Paris

4 et 5 septembre 2025

tarif HT : 1340 € (déjeuner inclus)



classes virtuelles

17 et 18 février 2025

14 et 15 avril 2025

16 et 17 octobre 2025

Inscriptions : [06.86.98.87.21](tel:06.86.98.87.21) ou formation@apixel-conseil.com

je m'inscris !

en scannant le QR code ci-contre

ou via ce lien :

<https://forms.office.com/e/btYqfyaxbQ>



tarif HT : 990 €



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.